Solidaires. Depuis 1956.

Fiche de données de sécurité

GranoAcryl - 1K-Lasure acrylate

Conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) 2015/830)
Date d'émission : 01.06.2023

1. Identification de la substence/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	GranoAcryl - 1K-Lasure acrylate
Code de produit	

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/ du mélange	Catégorie d'utilisateurs : utilisateurs professionnels. Liant
Utilisations déconseillées	Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la Société/ entreprise	Granol SA Zeughausstrasse 5 CH-6210 Sursee T +41 41 926 96 96 F +41 41 926 96 86 info@granol.ch, www.granol.ch

1.4. Notrufnummer

Kontakt	Centre suisse d'information toxicologique (24h) CH-8028 Zürich + 41 44 251 51 51 / No. rapide 145

2. Dangers possibles

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) No. 1272/2008	Dangereux pour le milieu aquatique, chronique, Cat. 3, H412 Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.
Information complémentaire	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mot de signalement	Aucuns
Avertissements de danger	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets né fastes à long terme.
Indications de sécurité	P102 : Conserver hors de portée des enfants. P262 : Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, sur la peau ou les vêtements. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréés.
Informations supplémentaires	EUH208 : Contient: Hydroxyphenyl-benzotriazol-Derivat , EO jsuqu'à (benztriazolyl)phenylpropionat , Methyl 1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl sebacat, jusqu'à(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-pinperidinyl)sebacat , 2-(3,4-Epoxycyclohexyl)ethyltriethoxysilan, 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on. Peut provoquer des réactions allergiques.
Identificateur de produit	2-Butoxy-ethanol; Butylglykol, no. CAS 111-76-2, no. CE 203-905-0

2.3. Autres dangers

Autres dangers	Aucun danger particulier à mentionner.

3. Composition / informations sur les composants

3.1. Mélanges

Mélanges Produit formulé

Ingrédients		Classification CLP	Identificateur d. produit
2-Methyl-2H-isothiazol-3-on	< 1%	Acute Tox. 3 H311, Acute Tox. 3 H301, Skin Corr. 1B H314, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400	No. CAS: 2682-20-4 No. CE: 220-239-6
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on	< 1%	Acute Tox. 4 H302, Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400 [SensSk1: C ≥ 0,05 %]	No. CAS: 2634-33-5 No. CE: 220-120-9 No. INDEX: 613-088-00-6
2-(3,4-Epoxycyclohexyl)ethyltriethoxysilan	< 1%	Skin Sens. 1 H317, Aquatic Chronic 3 H412	No. CAS: 10217-34-2 No. CE: 425-050-4 No. INDEX: 014-035-00-4
2-Butoxy-ethanol; Butylglykol	< 5%	Acute Tox. 4 H332, Acute Tox. 4 H312, Acute Tox. 4 H302, Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315	No. CAS: 111-76-2 No. CE: 203-905-0 No. INDEX: 603-014-00-0
Bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-pinperidinyl)sebacat	< 1%	Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410	No. CAS: 41556-26-7 No. CE: 255-437-1
Methyl 1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl sebacat	< 1%	Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410	No. CAS: 82919-37-7 No. CE: 280-060-4
Hydroxyphenyl-benzotriazol-Derivat	< 1%	Skin Sens. 1 H317, Aquatic Chronic 2 H411	No. CAS: 104810-48-2 No. CE: 600-603-4
EO bis(benztriazolyl)phenylpropionat	< 1%	Skin Sens. 1 H317, Aquatic Chronic 2 H411	No. CAS: 104810-47-1 No. CE: 600-602-9

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucunes connues.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Transporter à l'air frais. En cas d'exposition grave, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, avertir un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Retirer si possible les lentilles de contact existantes. Protéger l'œil non blessé. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un spécialiste.
Ingestion	Rincer la bouche à l'eau et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Consulter un médecin si nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Symptômes/effets	Aucun(s) connu(s)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Instruction	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	De l'eau. Nébuliseur d'eau ou mousse.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucune restriction concernant les agents d'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Description	Le produit lui-même ne brûle pas. Les eaux d'extinction contaminées doivent être collectées séparément et ne doivent pas être déversées dans les égouts.

5.3. Instructions pour la lutte contre l'incendie

Équipement de protection spécial pour la Lutte contre l'incendie	Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Méthodes particulières d'intervention	Adapter les mesures d'extinction à l'environnement.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes	Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser un équipement de protection individuelle.
Conseils pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Description	Prendre des dispositions pour que le produit ne soit pas déversé dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Description	Absorber avec un absorbant inerte. Placer dans des récipients appropriés et fermés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Description	Voir chapitre 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Description	Porter un équipement de protection individuel. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation d'aérosols.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Description	Ne doit pas être laissé à la portée des enfants. Stocker dans un endroit accessible uniquement aux personnes autorisées. Conserver dans le récipient d'origine à température ambiante. Stocké dans un récipient fermé et au sec, le produit peut être conservé jusqu'à 24 mois après la date de production. Classe de stockage (CH) ---.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Description	N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

8. Limiter et surveiller l'exposition / Équipement de protection individuelle

8.1. Paramètres à surveiller

Valeur(s) limite(s) d'exposition	Ne contient pas de substances présentant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

2-Methyl-2H-isothiazol-3-on (CAS 2682-20-4)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	0.2 mg/m3 TWA [MAK] (inhalable dust)
Switzerland - Occupational Exposure Limits - Sensitizers	Sensitizer
Switzerland - Occupational Exposure Limits - Developmental Risk Groups	Developmental Risk Group C

2-Butoxy-ethanol; Butylglykol (CAS 111-76-2)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	10 ppm TWA [MAK] 49 mg/m3 TWA [MAK]
Switzerland - Occupational Exposure Limits - Skin Notation	skin notation
Switzerland - Occupational Exposure Limits - Developmental Risk Groups	Developmental Risk Group C
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	20 ppm STEL [KZW] 98 mg/m3 STEL [KZW]
Switzerland - Biological Limit Values (BAT-Werte)	100 mg/L Medium: urine Time: end of shift, and after several shifts (for long-term exposures) Parameter: Butoxyacetic acid [N] 200 mg/L Medium: urine Time: after several shifts (for long-term exposures) Parameter: total Butoxy acetic acid
EU - Occupational Exposure (2000/39/EC) - First List of Indicative Occupational Exposure Limit Values - STELs	50 ppm STEL 246 mg/m3 STEL
EU - Occupational Exposure (2000/39/EC) - First List of Indicative Occupational Exposure Limit Values - TWAs	20 ppm TWA 98 mg/m3 TWA

8.2. Limiter et surveiller l'exposition / Équipement de protection individuelle

Dispositifs de contrôle technique appropriés	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Respecter les mesures de précaution habituelles lors de la manipulation de produits chimiques. Mesures générales d'hygiène du travail.

8.3. Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	Normalement, aucune protection respiratoire individuelle n'est nécessaire. Protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosols ou de brouillard. Filtres combinés polyvalents : classe AB2 [EN 141].
Protection des mains	Gants de protection selon la norme EN 374. Gants en latex. Temps de passage : > 8 heures
Protection des yeux	Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec protections latérales conformes à la norme EN 166. Bouteille de rinçage oculaire contenant de l'eau pure.
Protection de la peau et du corps	Vêtements de travail à manches longues.
Risques thermiques	Ne pas réchauffer le produit
Limitation et surveillance de l'exposition d'environnement	Empêcher les fuites et prévenir la pollution du sol/de l'eau par les fuites. Éliminer les déchets ou les récipients usagés conformément à la réglementation locale.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Clair
Odeur	Caractéristique
Onde odorante	Non déterminé.
Valeur pH	Neutre
Point/intervalle de fusion	Non déterminé.
Point/intervalle d'ébullition:	Non déterminé.

Point d'éclair	> 60°C
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.
Inflammabilité	Non déterminé.
Limite d'explosivité	Non déterminé.
Pression de vapeur	Non déterminé.
Densité de la vapeur	Non déterminé.
Densité relative	1.1
Solubilité dans l'eau	Mélangeable
Coefficient de distribution (n-octanol / eau)	Non déterminé
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité	Non déterminé
Propriétés explosive	Aucunes
Propriétés oxydantes	Aucunes
9.2. Autres informations	
Caractéristiques générales du produit	Pas d'informations disponibles.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Voir paragraphe 10.3.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales. Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme à l'usage prévu.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucun danger à mentionner en particulier
10.4 Conditions à éviter	Chauffer à l'air libre. Ne pas congeler.

10.5 Matériaux incompatibles	Oxydants puissants.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Aucun en cas d'utilisation conforme.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même. 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on (CAS 2682-20-4) Dermal LD50 Rabbit = 200 mg/kg (HSDB) Inhalation LC50 Rat = 0.11 mg/L 4 h(EU_CLH) Oral LD50 Rat 232 - 249 mg/kg (EU_CLH) Oral LD50 Rat = 120 mg/kg (EU_CLH) 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on (CAS 2634-33-5) LD50/oral 1020 mg/kg. (rat) 2-(3,4-Epoxycyclohexyl)ethyltriethoxysilan (CAS 10217-34-2) Dermal LD50 Rat > 2000 mg/kg (NICNAS) Oral LD50 Rat > 5000 mg/kg (NICNAS) 2-Butoxy-ethanol; Butylglykol (CAS 111-76-2) Dermal LD50 Rabbit = 99 mg/kg (JAPAN_GHS) Inhalation LC50 Rat = 450 ppm 4 h(NLM_PUBMED) Inhalation LC50 Rat = 486 ppm 4 h(NLM_PUBMED) Oral LD50 Rat = 470 mg/kg (NLM_CIP) Bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-pinperidinyl)sebacat (CAS 41556-26-7) Oral LD50 Rat = 2615 mg/kg (IUCLID)
Effet corrosif / irritant sur la peau	Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
Lésions oculaires graves Irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes qui y sont sensibles.
Sensibilisation de la Voies aériennes / Peau	Négligeable.
Cancérogénicité	Ne contient aucun ingrédient classé comme cancérigène.
Mutagénicité des cellules germinales	Ne contient aucun ingrédient classé comme mutagène.

Toxicité pour la reproduction	Ne contient aucun composant classé comme toxique pour la reproduction.
Organe cible spécifique Toxicité (exposition unique)	Aucune donnée disponible.
Organe cible spécifique Toxicité (exposition répétée)	Aucune donnée disponible.
Risque d'aspiration	Pas de classification en ce qui concerne la toxicité par aspiration.
Expérience sur l'human	Aucun effet néfaste sur la santé n'est connu de ce produit.

12. Informations sur l'environnement

12.1. Toxicité	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on (CAS 2634-33-5)
LC50/96h/Fisch 10 mg/l.
EC50/48h/Daphnien 4.4 mg/l.

2-Butoxy-ethanol; Butylglykol (CAS 111-76-2)

EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Aerobic Degradation	Readily biodegradable according to OECD guidelines.
EU - Ecolabel (66/2010) - Detergent Ingredient Database - Anaerobic Degradation	The ingredient has not been tested.
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	EC50 48 h Daphnia magna >1000 mg/L (EPA)
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	LC50 96 h Lepomis macrochirus 1490 mg/L [static] (EPA) LC50 96 h Lepomis macrochirus 2950 mg/L (IUCLID)

Jusquà (1,2,2,6,6-pentamethyl-4-pinperidinyl)sebacat (CAS 41556-26-7)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	LC50 96 h Lepomis macrochirus 0.97 mg/L [static]

12.2. Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
12.4. Mobilité dans le sol	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT).
12.6. Autres effets nocifs Effets indésirables	Classe de danger pour l'eau (CH) : B

13. Instructions d'élimination

13.1. Procédures de traitement des déchets

Produit non utilisé	Ne pas jeter les restes de produits avec les ordures ménagères, mais les déposer dans leur emballage d'origine auprès des collectivités responsables de l'élimination des déchets. Selon le catalogue européen des déchets (CED), les numéros de code des déchets ne sont pas liés aux produits mais aux applications. Les numéros de code de déchets suivants ne sont donnés qu'à titre de recommandation : Code de déchet 20 03 99.
Emballage non nettoyés	Rincer les récipients vides à l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution prête à l'emploi. Éliminer comme un produit non utilisé. Code déchet 15 01 02.

14. Information rélatives au transport

ADR / RID	Pas soumis.
IMDG	Pas soumis.
IATA	Pas soumis.
Autres informations	Ne constitue pas une marchandise dangereuse au sens de la réglementation sur le transport.

15. Législation

Réglementation en matière de sécurité, de santé et d'environnement / législation spécifique pour la substance ou le mélange

Législation

Marchandise traitée - contient des substances actives biocides conformément au règlement (CE) 528/2012: 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on; 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on
COV (CH) = 0%

2-Methyl-2H-isothiazol-3-on (CAS 2682-20-4)

EU - Biocides (1062/2014) - Annex II Part 1 - Supported Substances	341 Product type 6, 11, 12, 13 (220-239-6)

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on (CAS 2634-33-5)

EU - Biocides (1062/2014) - Annex II Part 1 - Supported Substances	339 Product type 2, 6, 9, 11, 12, 13 (220-120-9)

2-(3,4-Epoxycyclohexyl)ethyltriethoxysilan (CAS 10217-34-2)

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present

2-Butoxy-ethanol; Butylglykol (CAS 111-76-2)

Switzerland - Volatile Organic Compounds (VOC)	2909.4390

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique

Pas nécessaire.

16. Autres informations

Clé ou légende des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

CPID: Chemical Product IDentification / Registre public des produits [CH]
CLP : Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (SGH).
MAK : Concentration maximale sur le lieu de travail.
COV : Teneur en composés organiques volatils (COV)

Principales références bibliographiques et sources de données

Les données proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

Procédure de classification

Méthode de calculation

Libellé complet qui est exposé aux chapitres 2 et 3 phrases énumérées

H301 : Toxique en cas d'ingestion.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H311 : Toxique par contact avec la peau.
H312: Nocif par contact avec la peau.
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

	H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée. H318 : Provoque des lésions oculaires graves. H319: Provoque une grave irritation des yeux. H332: Nocif par inhalation. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Notes de formation	Fournir des informations, des instructions et des exercices appropriés aux utilisateurs.
Informations complémentaires	Suivre les instructions d'utilisation figurant sur l'étiquette.
Instructions d'utilisation	Conserver hors de la portée des enfants.
Haftungsausschluss	Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos meilleures connaissances au moment de l'impression. Elles ont pour but de vous donner des indications pour une manipulation sûre du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité lors du stockage, du traitement, du transport et de l'élimination. Ces informations ne sont pas transposables à d'autres produits.